



Société Anonyme au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées
Siège Social : Centre Urbain Nord – Avenue Hédi Karray – 1082 – Tunis Mahrajène
Identifiant unique : 0031440S

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 25 août 2020

Note d'opération

Relative à l'émission et à l'admission au marché obligataire
de la cote de la Bourse de l'emprunt obligataire

« TLF 2021-1 »

**de 25 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 Dinars
Emis par Appel Public à l'Épargne**

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt sera réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	9,70% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année

La présente émission de TUNISIE LEASING ET FACTORING a reçu la note BBB (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 12 février 2021

Visa n° № 21 / 1051 du 15 FEV. 2021 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

M. Hassen MAALLOUL

Responsable Contrôle de Gestion

Tél : 70 132 000 - Fax : 71 230 555

E-mail: hassen.maaloul@tlf.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

Tunisie Valeurs
LA MAISON DE L'ÉPARGNE

Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020 » enregistré auprès du CMF en date du **19/10/2020** sous le n° **20-005** ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2021.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 avril 2021.

Février 2021



SOMMAIRE

Flash - Emprunt Obligataire « TLF 2021-1 »	3
Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération	6
1.1. Responsables de la note d'opération	6
1.2. Attestation des responsables de la note d'opération	6
1.3. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération	6
1.4. Responsable de l'information	7
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération	8
2.1. Renseignements relatifs à l'émission	8
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	9
2.1.5. But de l'émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	10
2.2.4. Date de règlement	10
2.2.5. Taux d'intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8. Prix de remboursement	12
2.2.9. Paiement	12
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	13
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt	13
2.2.12. Garantie	13
2.2.13. Mode de placement	14
2.2.14. Notations	14
2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations	18
2.2.16. Fiscalité des titres	18
2.3. Renseignements généraux	18
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations	18
2.3.2. Marché des titres	18
2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing	19
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	19
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	20
2.4. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire subordonné « TLF 2020-Subordonné »	20
Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la société	21
3.1. Description de l'activité Leasing au 31/12/2020	21
3.2. Description de l'activité Factoring au 31/12/2020	23
3.3. Indicateurs d'activité de la société au 31/12/2020	25
3.4. Analyse des performances réalisées au 31/12/2020 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020	26
Bulletin de souscription	27

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2021-1 »

L'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » est émis pour un montant de 25 000 000 dinars, susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars, divisé en 250 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portés à un maximum de 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il se présente comme suit : 9,70% et/ou TMM+2,75% brut l'an pour une durée de 5 ans ;

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2021-1 ».
- **Montant :** 25 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 40 000 000 dinars.
- **Nominal :** 100 dinars.
- **Nombre d'obligations à émettre :** 250 000 obligations susceptibles d'être portés à 400 000 obligations ; le nombre d'obligations sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
- **Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.
- **Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, payables à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/04/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/04/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux fixés comme suit : 9,70% et/ou TMM+2,75% brut l'an ;
- **Durée :** 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** 3 ans.
- **Duration (taux fixe) :** 2,669 années.
- **Marge actuarielle (taux variable) :** 2,75% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Taux de rendement actuariel (taux fixe) :** 9,70% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

- **Amortissement** : Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/04/2026**.

- **Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **02/03/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène, et des autres intermédiaires en Bourse.
- **Clôture des souscriptions** : Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le **15/04/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **15 avril** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/04/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2021-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.
- **Garantie** : Le présent emprunt obligataire « **TLF 2021-1** » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
- **Notation de la société** : En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.
- **Notation** : La note attribuée par Fitch Ratings à l'emprunt « **TLF 2021-1** » est **BBB (tun)** en date du **12/02/2021**.

- **Cotation en Bourse :** Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par Tunisie Clearing :** TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TLF 2021-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Mode de représentation des obligataires :** Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Chapitre 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1 Responsables de la note d'opération :

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI



TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1062 Tunis Mohrjène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 Fax: 71 232 020

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL



TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1062 Tunis Mohrjène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 Fax: 71 232 020

1.2 Attestation des responsables de la note d'opération :

« À notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI



TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1062 Tunis Mohrjène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 Fax: 71 232 020

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL



TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1062 Tunis Mohrjène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 Fax: 71 232 020

1.3 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Walid SAIBI



Stamp 1: **الهيئة التونسية للاوراق المالية**
Agrément du 6 Novembre 1991
TUNISIE - VALEURS

Stamp 2: **الهيئة السوق المالية**
TUNIS

1.4 Responsable de l'information :

Hassen Maaloul

Responsable Contrôle de Gestion

Tél : 70 132 000

Fax : 71 230 555

E-mail : hassen.maaloul@tlf.com.tn

La notice légale est publiée au JORT N° 15 du 19/02/2021

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° No 21 / 1051 du 15 FEV 2021
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1 Renseignements relatifs à l'émission :

2.1.1- Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « **TLF 2021-1** » d'un montant de 25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et les durées à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,70% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.

2.1.2- Renseignements relatifs à l'opération :

- **Montant de l'emprunt :** L'emprunt obligataire « **TLF 2021-1** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Produit brut et net de l'emprunt :** le produit brut du présent emprunt est de 25 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT. Les frais de montage et les commissions de placement ⁽¹⁾ s'élèveraient à 0,80% du montant soit 200 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 25 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis seraient de 13 500 DT HT ⁽²⁾ et les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèveraient à 23 157 DT ⁽³⁾, soit un total de frais approximatifs de 261 657 DT et un produit net de l'emprunt de 24 738 343 DT.

En DT	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut ⁽¹⁾	25 000 000	100
Frais généraux ⁽¹⁾	261 657	1,047
Produit net	24 738 343	98,953

⁽¹⁾ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 25 000 000 dinars (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 40 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits et frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

⁽²⁾ L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au premier trimestre 2021.

⁽³⁾ Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 1/2 à taux fixe et 1/2 à taux variable.

2.1.3 – Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **02/03/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/04/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4- Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **02/03/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

2.1.5- But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2021 des mises en force qui s'élèvent à 330 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 40 millions de dinars par des emprunts obligataires, 91,5 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

2.2 Caractéristiques des titres émis :

2.2.1- Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

2.2.2- Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3- Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/04/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/04/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4- Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5- Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2021-1** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de 9,70% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6- Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **15 avril** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **15/04/2026**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 25 000 000 Dinars :

Le montant total des intérêts serait de 7 275 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,75%), le montant des intérêts s'élèverait à 7 104 000 Dinars (en considérant un taux nominal de 9,472% calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de février 2020 au mois de janvier 2021, à titre indicatif).

2.2.7- Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/04/2026**.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,75% (soit la moyenne du TMM+2,75%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de février 2020 au mois de janvier 2021) soit 6,722% majorée d'une marge de 2,75%, soit 9,472%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- **Nombre d'obligations** : 250 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations.
- **Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars
- **Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse** : 15/04/2021
- **Date du premier remboursement de capital** : le 15/04/2022
- **Date du premier paiement des intérêts** : le 15/04/2022
- **Date de dernière échéance** : le 15/04/2026
- **Taux d'intérêt nominal** : Fixe de 9,70% brut l'an et/ou Variable (TMM +2,75%) : 9,472%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de février 2020 au mois de janvier 2021 majorée de 2,75% (à titre indicatif).
- **Amortissement** : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Évolution du TMM durant les cinq dernières années :

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	4,250	4,260	5,530	7,240	7,810	6,150
Février	4,220	4,290	5,610	7,280	7,840	
Mars	4,200	4,290	6,040	7,900	7,350	
Avril	4,240	4,410	6,500	7,860	6,800	
Mai	4,250	4,830	6,390	7,830	6,800	
Juin	4,210	4,940	6,720	7,830	6,800	
Juillet	4,320	5,150	7,250	7,830	6,820	
Août	4,200	5,190	7,250	7,830	6,790	
Septembre	4,260	5,220	7,290	7,820	6,760	
Octobre	4,330	5,230	7,270	7,810	6,300	
Novembre	4,230	5,230	7,250	7,800	6,130	
Décembre	4,260	5,230	7,240	7,810	6,120	

Source : BCT

On suppose que le montant souscrit est de 25 000 000 DT

2.2.7.1- Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à taux variable :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM +2,75% (9,472% à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2021	25 000 000				
2022		5 000 000	20 000 000	2 368 000	7 368 000
2023		5 000 000	15 000 000	1 894 400	6 894 400
2024		5 000 000	10 000 000	1 420 800	6 420 800
2025		5 000 000	5 000 000	947 200	5 947 200
2026		5 000 000	-	473 600	5 473 600
Totaux		25 000 000		7 104 000	32 104 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM +2,75% (9,472% à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2021	100				
2022		20	80	9,472	29,472
2023		20	60	7,578	27,578
2024		20	40	5,683	25,683
2025		20	20	3,789	23,789
2026		20	-	1,894	21,894
Totaux		100		28,416	128,416

2.2.7.2- Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à taux fixe :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe (9,70%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2021	25 000 000				
2022		5 000 000	20 000 000	2 425 000	7 425 000
2023		5 000 000	15 000 000	1 940 000	6 940 000
2024		5 000 000	10 000 000	1 455 000	6 455 000
2025		5 000 000	5 000 000	970 000	5 970 000
2026		5 000 000	-	485 000	5 485 000
Totaux		25 000 000		7 275 000	32 275 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe (9,70%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2021	100,00				
2022		20,00	80,00	9,700	29,700
2023		20,00	60,00	7,760	27,760
2024		20,00	40,00	5,820	25,820
2025		20,00	20,00	3,880	23,880
2026		20,00	-	1,940	21,940
Totaux		100		29,100	129,100

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 25 millions de dinars. Tunisie Leasing et Factoring s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 25 millions de dinars.

2.2.8- Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9- Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 avril** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/04/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,70%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,722% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,472%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **TLF 2021-1** » sont émises sur une durée de **5 ans** ;

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

Avec :

- T est le nombre de périodes.
- F_t est le flux de la période t.
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,669 années**.

2.2.12- Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

2.2.13- Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

2.2.14- Notations :

2.2.14.1- Notation de la société :

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

La note nationale **BBB** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale **F3** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.2.14.2- Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **12/02/2021**.

FitchRatings

60 rue de Monceau
75008 Paris - France

T 33 (0)1 44 29 91 29 – F 33 (0)1 44 29 91 49
www.fitchratings.fr – www.fitchratings.com

LETRE DE NOTATION

Paris, le 12 Février 2021

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Tunisie Leasing et Factoring
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «TLF 2021-1»
Montant	:	25 000 000 susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 dinars
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal	:	9.70% et/ou TMM+2.75%
Durée	:	5 ans
Amortissement	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année
Note	:	BBB(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note

FitchRatings

considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.


Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont
Senior Director



DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

2.2.15- Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16- Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finance 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

2.3 Renseignements généraux :

2.3.1-Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2021-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

2.3.2- Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 15 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL subordonné 2013/2 pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,60%.
- TL 2014/1 pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.
- TL 2014/2 pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2015/1 pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.

- TL subordonné 2015/1 pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,90%.
- TL 2015/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL subordonné 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,60% et/ou TMM+2,40% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL 2017/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2017/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,60% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,70% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2020/1 avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,60% et/ou TMM+2,75%.
- TLF 2020-Subordonné avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25% et/ou TMM+3,00%.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2021-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3- Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2021-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4- Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2.4 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « TLF 2020-Subordonné »

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SICAV	8	98 900	9 890 000	49,45%
FCP	3	32 000	3 200 000	16,00%
PERSONNES MORALES	3	63 000	6 300 000	31,50%
PERSONNES PHYSIQUES	2	1 100	110 000	0,55%
ASSURANCES	1	5 000	500 000	2,50%
Total	17	200 000	20 000 000	100,00%

Chapitre 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1. Description de l'activité Leasing au 31/12/2020

3.1.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 31/12/2020

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en force se sont dépréciées passant respectivement de 22,75% et 23,04% au 31 décembre 2019 à 21,94% et 22,38% au 31 décembre 2020.

La part de marché des encours s'est légèrement dépréciée à 22,34% au 31 décembre 2020 contre 22,61% au 31 décembre 2019.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TLF		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2020**	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Approbations	1 705	1 925	2 294	374	438	473	21,94%	22,75%	20,60%
Mises en force	1 379	1 567	1 994	309	361	432	22,38%	23,04%	21,65%
Encours	3 649	3 794	4 170	815	858	914	22,34%	22,61%	21,91%

*Source : CIL

** Chiffres non audités.

3.1.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2020 est passé à 374 142 milliers de dinars contre 437 882 milliers de dinars au 31/12/2019, soit une baisse de 14,56%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2020 **		31/12/2019*		Variation 2019- 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	367 534	98,23%	433 282	98,95%	-15,17%
IMMOBILIERS	6 608	1,77%	4 599	1,05%	43,68%
TOTAL	374 142	100%	437 882	100%	-14,56%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2020**		31/12/2019*		Variation 2019 - 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	26 862	7,18%	32 778	7,49%	-18,05%
Industrie	69 590	18,60%	80 943	18,49%	-14,03%
Tourisme	40 357	10,79%	68 732	15,70%	-41,28%
Commerce et Services	202 698	54,18%	210 137	47,99%	-3,54%
Bâtiments et Travaux Publics	34 635	9,26%	45 291	10,34%	-23,53%
TOTAL	374 142	100%	437 882	100%	-14,56%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

3.1.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui sont passées à 308 672 milliers de dinars au 31/12/2020 contre 360 503 milliers de dinars au 31/12/2019, soit une régression de 14,38% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars				
	31/12/2020**		31/12/2019*		Variation 2019 - 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS	303 127	98,20%	349 940	97,07%	-13,38%
IMMOBILIERS	5 545	1,80%	10 563	2,93%	-47,51%
TOTAL	308 672	100%	360 503	100%	-14,38%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars				
	31/12/2020**		31/12/2019*		Variation 2019 - 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	23 249	7,53%	25 807	7,16%	-9,91%
Industrie	54 292	17,59%	67 601	18,75%	-19,69%
Tourisme	34 852	11,29%	59 270	16,44%	-41,20%
Commerce et Services	163 961	53,12%	176 334	48,91%	-7,02%
Bâtiments et Travaux Publics	32 318	10,47%	31 490	8,74%	2,63%
Total	308 672	100%	360 503	100%	-14,38%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

3.1.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse de ses encours financiers qui sont passés à 815 254 milliers de dinars au 31/12/2020 contre 857 843 milliers de dinars au 31/12/2019, soit une baisse de 5,56% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars				
	31/12/2020 **		31/12/2019*		Variation 2019- 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS					
Matériel de transport lourd	92 525	11,35%	94 703	11,04%	-2,30%
Matériel de transport léger	437 775	53,70%	445 675	51,95%	-1,77%
Matériel de BTP	83 957	10,30%	90 477	10,55%	-7,21%
Équipement informatique	3 785	0,46%	4 990	0,58%	-24,15%
Équipement industriel	66 353	8,14%	75 983	8,86%	-12,67%
Autres	68 909	8,45%	73 452	8,56%	-6,19%
S/TOTAL	753 304	92,40%	785 280	91,54%	-4,07%
IMMOBILIERS					
Immeubles industriels ou commerciaux	37 031	4,54%	43 439	5,06%	-14,75%
Immeubles de bureaux	24 919	3,06%	29 125	3,40%	-14,44%
S/TOTAL	61 950	7,60%	72 564	8,46%	-14,63%
TOTAL	815 254	100%	857 843	100%	-4,96%

*Chiffres définitifs et audités.

** Chiffres non audités.

3.1.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont régressé de 5,6% passant de 873 658 milliers de dinars au 31/12/2019 à 824 769 milliers de dinars au 31/12/2020.

	En Dinars	
	31/12/2020**	31/12/2019*
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	795 028 057	850 589 183
Créances classées (1)	107 689 037	81 773 432
Classe 2	21 924 600	19 386 284
Classe 3	16 253 739	10 118 479
Classe 4	69 510 698	52 268 669
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	902 717 093	932 362 615
Total brut des créances (Bilan) (3)	878 328 172	908 737 943
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	67 191 592	48 776 066
-Provisions affectées	56 501 858	42 014 430
-Produits réservés	10 689 734	6 761 636
Provisions et Agios réservés sur créances courantes(5)	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	10 756 134	9 928 549
Engagements nets (2)-(4)-(5)-(6)	824 769 368	873 658 000
Ratio des créances classées (1)/(2)	11,93%	8,77%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)	62,39%	59,65%

* Chiffres audités

** Chiffres non audités

3.2. Evolution de l'activité Factoring au 31/12/2020

3.2.1. Évolution des commissions relatives à l'activité Factoring

	En milliers de Dinars				
	31/12/2020		31/12/2019		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Acheteurs factorés	120 847		145 420		-16,90%
Commissions de factoring (*)	4 312	26,11%	5 205	26,87%	-17,15%
Commissions de financement	11 846	71,73%	13 857	71,55%	-14,51%
Autres commissions de factoring	357	2,16%	306	1,58%	16,47%
Total des produits de factoring	16 515	100,00%	19 368	100,00%	-14,73%

*Nettes des commissions encourues.

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2020 s'élève 120 847 milliers de dinars contre 145 420 milliers de dinars au 31/12/2019 enregistrant ainsi une baisse de 16,90% en glissement annuel.

On constate également :

- Une baisse de 17,15% des commissions de factoring qui passent de 5 205 milliers de dinars au 31/12/2019 à 4 312 milliers de dinars au 31/12/2020 ;
- Une baisse de 14,51% des commissions de financement passant de 13 857 milliers de dinars au 31/12/2019 à 11 846 milliers de dinars au 31/12/2020.

Source : TLF Pôle Factoring

3.2.2. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont baissé de 16,38% passant de 118 396 milliers de dinars au 31/12/2019 à 99 003 milliers de dinars au 31/12/2020.

	31/12/2020	31/12/2019
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	99 003 236	118 395 812
Créances classées (1)	5 109 589	4 522 804
Classe 2		0
Classe 3		0
Classe 4	5 109 589	4 522 804
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	104 112 825	122 918 616
Total brut des créances (Bilan) (3)	89 880 595	108 122 559
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	5 109 581	4 522 804
- Provisions affectées	5 109 581	4 522 804
- Produits réservés	0	0
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	0	0
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	99 003 244	118 395 812
Ratio des créances classées (1) / (2)	4,91%	3,68%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	100,00%	100,00%

3.3. Indicateurs d'activité de la société au 31/12/2020

INDICATEURS	Quatrième Trimestre			Cumul		
	31/12/2020 (**)	31/12/2019 (*)	Variation	31/12/2020 (**)	31/12/2019 (*)	Variation
Approbations Mobilier	111 648	120 794	-7,6%	367 534	433 282	-15,2%
Agriculture	7 407	7 248	2,2%	26 862	32 778	-18,0%
Industrie	19 918	22 720	-12,3%	68 097	80 009	-14,9%
Bâtiments & Travaux publics	13 075	15 987	-18,2%	34 490	45 291	-23,8%
Tourisme (1)	10 689	16 648	-35,8%	39 428	68 369	-42,3%
Services & Commerce	60 558	58 190	4,1%	198 657	206 834	-4,0%
Approbations Immobilier	4 643	1 063	336,8%	6 608	4 599	43,7%
Agriculture	0	0		0	0	0,0%
Industrie	1 385	417	232,3%	1 493	934	59,9%
Bâtiments & Travaux publics	0	0		145	0	
Tourisme (1)	194	0		929	363	156,2%
Services & Commerce	3 064	646	374,2%	4 041	3 303	22,3%
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	116 291	121 857	-4,6%	374 142	437 882	-14,6%
Mises en force Mobilier	98 817	103 965	-5,0%	303 127	349 940	-13,4%
Agriculture	5 879	7 056	-16,7%	23 249	25 807	-9,9%
Industrie	16 898	17 698	-4,5%	53 557	62 902	-14,9%
Bâtiments & Travaux publics	11 170	9 165	21,9%	32 173	31 490	2,2%
Tourisme (1)	9 496	15 799	-39,9%	34 055	58 908	-42,2%
Services & Commerce	55 373	54 248	2,1%	160 093	170 832	-6,3%
Mises en force Immobilier	3 971	1 189	234,0%	5 545	10 563	-47,5%
Agriculture	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Industrie	735	417	76,5%	735	4 699	-84,4%
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0,0%	145	0	0,0%
Tourisme (1)	194	0		797	363	119,7%
Services & Commerce	3 042	772	294,0%	3 868	5 502	-29,7%
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	102 788	105 154	-2,3%	308 672	360 503	-14,4%
Encours Financiers du Leasing				815 254	857 843	-5,0%
Encours de Financement du Factoring				89 881	108 123	-16,9%
Total des Engagements Courants Leasing (a)				795 028	850 589	-6,5%
Total des Engagements Courants Factoring (e)				99 003	118 396	-16,4%
Total des Engagements Classés Leasing (b)				107 689	81 773	31,7%
Total des Engagements Classés Factoring (f)				5 110	4 523	13,0%
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				902 717	932 363	-3,2%
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				104 113	122 919	-15,3%
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				11,93%	8,77%	
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				4,91%	3,68%	
Ressources d'Emprunts				711 040	747 484	-4,88%
Capitaux Propres (***)				170 324	165 446	2,95%
Revenus Bruts de Leasing (2)	119 815	118 951	0,73%	420 056	480 440	-12,57%
Revenus du Leasing et du Factoring	31 515	31 419	0,31%	113 969	113 200	0,68%
Produit Net	16 486	15 275	7,92%	74 905	48 245	55,26%
Total des Charges d'Exploitation	5 912	6 341	-6,76%	25 057	24 333	2,98%
Trésorerie Nette				16 776	5 980	

(*) Chiffres Définitifs & Audités

(**) Chiffres non Audités

(***) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période

Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Faits Saillants du Quatrième Trimestre 2020

- Les mises en force réalisées en 2020 sont en baisse de 14,4% par rapport à l'année 2019 et ce en raison d'une conjoncture économique défavorable accentuée par la crise Covid-19 .
- Le Produit Net incluant des revenus sur nos participations et le produit de la cession de la participation de la société dans Tunisie Valeurs est en augmentation de 55,26% à 74,9 Millions de dinars.
- Clôture en deux jours de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 20 Millions de Dinars

3.4. Analyse des performances réalisées au 31/12/2020 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020 :

La confrontation des réalisations au 31/12/2020 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2020 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2020 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 31/12/2020	Prévisions année 2020	Pourcentage de réalisation
Mises en force	308 672	200 000	154,34%
Produit Net	74 905	61 543	121,71%
Ressources d'emprunt	711 040	738 311	96,31%
Capitaux propres*	170 324	170 324	100,00%

**Sans tenir compte du résultat de la période*

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune

Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant unique : 0031440S

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par FITCH RATINGS en date du 25/08/2020

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2021-1 »

d'un montant de 25 000 000 de dinars, divisé en 250 000 obligations susceptible d'être porté à 40 000 000 de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	9,70% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année

La présente émission a reçu la note BBB (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 12 février 2021

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020

Délibération du Conseil d'Administration du 14 décembre 2020

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 11 février 2021

Visa 21/1051 du 15 FEV. 2021

Notice légale publiée au JORT N°15 du 19/02/2021

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom¹ : Mme Mlle M.

Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivré le : ... / ... / ...

Profession/activité :

Adresse : Code postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : De moi-même

Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandat :

Personne Physique : (1) Mme Mlle M.

Nom & Prénom¹ :

Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport

N° Délivré le : ... / ... / ...

Personne Morale :

Raison sociale :

Identifiant Unique N° :

Profession/activité :

Adresse : Code postale : Pays : Tel :

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt fixe de 9,70% ; durée 5 ans ;

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75% ; durée 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/04/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le **15 avril** de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **15/04/2021** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur : Agence :

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt fixe de 9,70% ; durée 5 ans ;

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75% ; durée 5 ans ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche⁴

A le

Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »



COPIE

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune
Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène
 Identifiant unique : 0031440S

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par FITCH RATINGS en date du 25/08/2020
EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2021-1 »

d'un montant de 25 000 000 de dinars, divisé en 250 000 obligations susceptible d'être porté à 40 000 000 de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars chacune
 Emis par appel public à l'épargne
 L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	9,70% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année

La présente émission a reçu la note BBB (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 12 février 2021

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020
 Délibération du Conseil d'Administration du 14 décembre 2020
 Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 11 février 2021

Visa **#21/1091** du **15 FEV. 2021**
 Notice légale publiée au JORT N°15 du 19/02/2021

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom¹ : Mme Mlle M.
 Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
 N° Délivré le : / /
 Profession/activité :
 Adresse : Code postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : De moi-même
 Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une **copie originale ou conforme est jointe à la présente**

Identité du mandat :

<p>Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M. Nom&Prénom¹ : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivré le : / /</p>	<p>Personne Morale : Raison sociale : Identifiant Unique N° :</p>
<p>Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :</p>	

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt fixe de 9,70% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75% ; durée 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/04/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le **15 avril** de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **15/04/2021** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur : Agence :
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt fixe de 9,70% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75% ; durée 5 ans ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche⁴
 A le

Signature



¹ Cocher la case correspondante
² Remplir la ligne appropriée
³ Indiquer le nom du dépositaire
⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »